

Les sections sportives

Sommaire

Sections sportives scolaires p.1

Filières d'excellence p.2

Enseignement supérieur p.3

Informations complémentaires p.3



Sections sportives scolaires

En partenariat avec une structure fédérale (club, district, ligue, comité...), les sections sportives scolaires (SSS) permettent aux jeunes sportifs de concilier études et sport. Assez nombreuses en collège, ces sections sont plus rares en lycée, en lycée professionnel et en lycée professionnel agricole.

En effet dès 15 ans, les jeunes athlètes qui se destinent à la compétition de haut niveau ont généralement été repérés par leur club lors de compétitions ou dans le cadre de stages de détection organisés par les différentes fédérations sportives, pour intégrer un pôle « Espoir ». Attention, d'un sport à l'autre les âges et les critères de sélection varient.

L'admission dans les sections sportives scolaires se fait à partir d'une double sélection : examen du dossier scolaire par le chef d'établissement et du dossier sportif par le conseiller technique régional de la discipline sportive choisie. L'élève qui veut donc intégrer une section sportive scolaire doit déjà être inscrit dans un club et posséder une licence.

Pour trouver les sections sportives scolaires de la région Provence Alpes Côte d'Azur

<https://sport.onisep.fr>

Filières d'excellence

Il existe 2 filières : **les pôles Espoirs et les pôles France**. Ce sont des structures labellisées par le Ministère des sports pour l'entraînement des jeunes sportifs. Ils n'assurent pas d'enseignement mais ont passé des accords avec des établissements scolaires pour un aménagement des horaires de cours en fonction des calendriers d'entraînement et de compétition.

-**Les pôles Espoir** regroupent les sportifs Jeunes et Espoirs ayant pour objectif d'intégrer un pôle France.

-**Les pôles France** accueillent les sportifs de haut niveau qui préparent aux compétitions internationales des équipes de France.

Organisme de référence

Les services liés aux politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative, de sport et d'engagement sont intégrés dans les Rectorats

DRAJES – Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports au niveau régional

SDJES – Services Départementaux à la Jeunesse, à l'engagement et au Sport au niveau départemental.

DRAJES Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

66A rue Saint Sébastien
13006 Marseille
Tél : 04 88 04 00 10 / 04 91 00 57 00 (SDJES)
ce.drajes-paca-direction@region-academique-paca.fr
www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport des Alpes de Haute Provence (SDJES 04)

Centre administratif Romieu
04000 Digne-les-Bains
Tél : 04 92 30 37 00 / 04 92 30 37 76
www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport des Hautes-Alpes (SDJES 05)

12 avenue du Maréchal Foch
05000 Gap
Tél : 04 92 56 57 57
www.ac-aix-marseille.fr/jeunesse-engagement-et-sports-123128

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport – (SDJES 06)

Villa Bianchi
53, avenue Cap de Croix
06181 Nice cedex 2
Tél : 04 93 53 70 70/72 63 00

Service départemental de la jeunesse, de l'engagement et du sport des Bouches-du-Rhône (SDJES 13)

28 boulevard Charles Nédelec
13231 Marseille Cedex 01
Tél : 04 91 99 66 66 (SDJES)
ce.sdjes13@ac-aix-marseille.fr

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES 83)

DSDEN du Var
Rue de Montebello -CS 71204
83070 Toulon Cedex
Tél : 04 83 24 62 27/ 04 94 09 55 00

Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES 84)

DSDEN de Vaucluse
49 rue Thiers
84077 Avignon Cedex
Tél : 04 90 27 76 00/67 00
ce.ia84@ac-aix-marseille.fr



Enseignement supérieur

Des cursus pour les sportifs de haut niveau sont proposés dans les universités, les écoles de commerce, ou d'ingénieurs, dans les CFA....

Sur www.parcoursup.fr, vous pouvez connaître ces filières sur la page formation, avec le filtre aménagement, cocher la case « *Formations avec aménagements pour sportifs haut niveau* »

Informations complémentaires

CROS - Comité régional olympique Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le CROS représente en région le CNOSF (Comité national olympique et sportif français) qui promeut les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme et représente l'ensemble du mouvement sportif (fédérations sportives et regroupement sportif). Liste des ligues et comités régionaux des fédérations sportives auprès du CROS :

CROS Provence-Alpes Côte d'Azur

Parc Club de l'Arbois
Route départementale 543
13480 Cabriès
Tel : 04 42 10 22 00
<http://provencealpes.franceolympique.com>

Sites de référence

<https://sport.onisep.fr>

Toute l'information sur les filières du sport, du collège à l'université

www.profession-sport-loisirs.fr

Fédération nationale profession sport et loisirs, voir la rubrique Espace orientation et métiers

www.sports.gouv.fr

Site du Ministère des sports. Informations sur le sport de haut niveau, les métiers et les formations...

À lire aussi :

Les métiers du sports n°2.48

Professeur.e d'éducation physique et sportive n°2.481

Éducateur.trice sportif.ve n°2.483

Conformément à une jurisprudence constante (Toulouse 14.01.1887), les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce document, malgré les soins et les contrôles de l'équipe de documentalistes, ne sauraient engager la responsabilité des éditeurs.

